

"Esquiades.com" Service d'annulation gratuit (sous réserve des conditions générales).

VIAJES PARA TI, SLU, offre ce service supplémentaire afin que vous puissiez annuler votre réservation et rembourser un remboursement complet tant que la raison de l'annulation est l'une des situations indiquées ci-dessous.

Veuillez noter que ce qui ne sera pas remboursé est le coût de ce service supplémentaire.

VIAJES PARA TI, SLU, prendra en charge les frais d'annulation de votre réservation tant qu'elle a été annulée avant 12 heures (midi) de votre date de réservation. Afin de recevoir un remboursement complet, vous devez annuler pour l'une des raisons suivantes (ces raisons doivent survenir une fois que votre réservation a été payée et confirmée):

1. En cas de décès, de maladie (y compris celle causée par le virus COVID-19) ou de blessures corporelles graves:

a) Du titulaire de la réservation ou de tout autre voyageur inclus dans la réservation ou d'un parent direct (parents, grands-parents, conjoint, frères et sœurs, enfants et petits-enfants).

b) Du responsable pendant le séjour du client, de la garde, à domicile, des enfants mineurs ou handicapés.

Une maladie grave ou un accident corporel s'entend comme une altération de santé qui implique une hospitalisation ou la nécessité de rester au lit, dans les 7 jours précédant le séjour, et qui rend médicalement impossible le début du séjour à la date de réservation.

c) Si le titulaire de la réservation ou tout autre voyageur inclus dans la réservation est en congé de maladie ou de travail en raison du virus COVID-19 et c'est pour cette raison que la personne ne peut pas voyager. Un document médical ou un certificat sera demandé pour prouver le problème. Si la personne en congé de maladie ou en congé de travail est un parent (parents, grands-parents, conjoint, frères et sœurs, enfants et petits-enfants) en raison du COVID-19, les frais d'annulation seront également convergés tant que cette personne aura besoin d'une assistance totale et sera totalement dépendante sur la personne qui voyage.

Toutes les situations ci-dessus (décès, hospitalisation, maladie ou accident corporel grave) doivent être signalées au service de réservation dans les 48 heures suivant leur survenance. Sinon, nous ne couvrirons pas les frais d'annulation.

2. Dans le cas où l'un des voyageurs ou la personne avec laquelle ils vivent devrait s'auto-isoler après avoir été en contact avec le virus COVID-19 et a été informé par les autorités. Nous aurons besoin de tous les documents et certificats confirmant cette situation ainsi que du certificat du résultat du PCR.

3. Obligation d'assister aux dates de réservation en tant que partie, témoin ou jury dans toute procédure judiciaire ou en tant que membre du conseil électoral de tout processus électoral au niveau de l'État, régional ou municipal.

4. En cas de devoir passer un examen officiel d'État - pendant les dates de réservation - convoqué par une entité publique après confirmation de la réservation.

5. En cas de dommages graves causés par un incendie, une explosion, un vol ou un cas de force majeure dans sa résidence principale ou dans ses locaux professionnels si le client exerce une profession libérale ou dirige une entreprise et que sa présence est nécessaire et impérative aux dates auxquelles le voyage doit se dérouler.

6. Intervention chirurgicale du client ou d'autres voyageurs, ainsi que des tests médicaux préalables à ladite intervention qui doivent être effectués aux dates du séjour (y compris la greffe d'organe en tant que receveur ou donneur).

7. Dans le cas où le titulaire de la réservation ou tout autre voyageur doit se faire effectuer en urgence des tests médicaux par la Santé Publique, à condition qu'ils soient justifiés par la gravité du cas et doivent être pris pendant les dates de réservation. Cela vaut également pour les parents au premier et au deuxième degré (décès, hospitalisation, maladie ou accident corporel grave).

8. En cas de complications graves liées à une grossesse qui, sur prescription médicale, nécessitent un repos au lit ou une hospitalisation de la cliente, de son époux, conjoint de fait ou relation de coexistence similaire, à condition que lesdites complications se soient produites après la confirmation de la réservation mettre gravement en péril la continuité ou le développement nécessaire de ladite grossesse et rendre médicalement impossible le voyage contracté.

9. En cas de devoir rejoindre la police, les forces armées ou les services d'incendie de toute urgence et qu'il a été notifié après la confirmation de réservation et par conséquent, il sera impossible de partir en vacances.

Si, en raison de l'une des situations décrites ici, le titulaire de la réservation ou tout autre voyageur souhaite annuler sa part et ajouter un autre voyageur à sa place, les frais supplémentaires qui surviennent en raison du changement de voyageur seront garantis.

L'une quelconque des causes invoquées qui motivent l'annulation du séjour doit être dûment justifiée par l'envoi d'autant de documents qu'ils permettent de prouver la situation alléguée par le client. Cette documentation sera demandée par le Service Clientèle de VIAJES PARA TI, SLU et devra être envoyée dans les plus brefs délais.

Nous vous rappelons que ce service ne s'applique pas en cas de changement de dates ou de tout autre type de modification.